

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

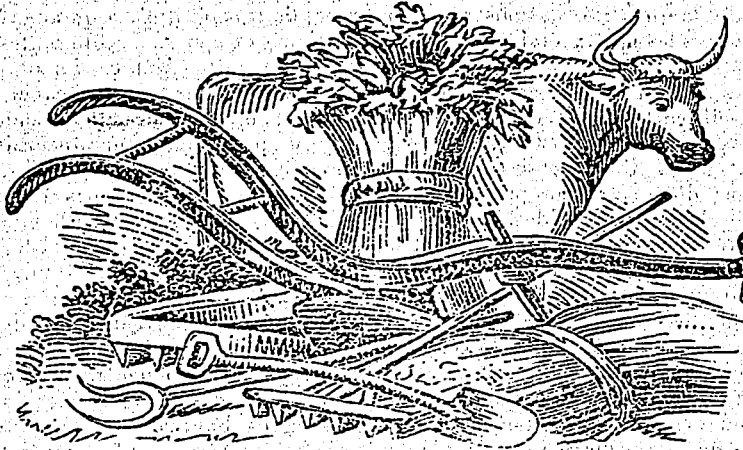
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emprunons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

AUGMENTATION DES PRODUITS PAR LA BONNE TENUE ET LA NOURRITURE ABONDANTE.

(Suite.)

Les bestiaux ont aussi besoin de lumière, et les dépenses toujours faibles que l'on fera pour leur procurer cette lumière nécessaire seront largement payées. Nous ne voyons que les animaux à l'engrais pour lesquels il ne soit pas recommandable d'éclairer les logements : les principaux engraisseurs prétendent, d'après l'expérience acquise, que l'engraissement marche plus rapidement dans une demi-obscurité qu'en pleine lumière. Ils expliquent ce fait par cette raison que, dans l'obscurité, l'animal mange plus lentement, broie mieux ses aliments et se couche aussitôt après ses repas ; or tous nos lecteurs savent depuis longtemps que, dans ce cas, la nourriture profite admirablement, que l'élaboration est plus complète et que, par conséquent, une même quantité d'aliments donnera une plus grande masse de chair.

Cependant ces faits parfaitement exacts, ne sont applicables que dans le cas particulier de l'engraissement ; car il est reconnu qu'un long repos favorise, sans doute, l'accumulation de la graisse et de la chair, mais affaiblit l'animal. Cela se conçoit, les muscles, n'ayant que peu d'occasion de s'exercer, d'agir, perdent de leur rigidité, se ramollissent, de là plus grande facilité pour l'accumulation des substances charnues, et par contre-coup diminution de la force musculaire.

Ainsi donc, à part les animaux à l'engrais, tous les bestiaux d'une ferme devront être tenus dans des logements bien éclairés. Cette règle paraît être d'une nécessité moins rigoureuse pour les vaches laitières et les bêtes-à-laine, parce que l'abondance de leur produit ne dépend pas du développement plus ou moins considérable de leur force musculaire, ou en d'autres termes parce que la production du lait ou de la laine n'est pas subordonnée à la force des sujets. Néanmoins, malgré

l'apparence contraire, nous pouvons affirmer qu'une vache forte donnera un produit plus abondant que si on l'a laissé s'affaiblir. Nous ne pouvons pas entrer ici dans de longues démonstrations, qu'il suffise de rappeler que le printemps les vaches qui produisent le plus ne sont pas les vaches faibles.

Mais les bestiaux qui ont surtout besoin de lumière sont les jeunes animaux et particulièrement ceux que l'on destine à la production du travail.

La conservation d'une température convenable à l'intérieur des logements forme encore une partie importante de la bonne tenue du bétail. Les températures très-hautes de même que les températures très-basses diminuent notablement l'abondance des produits, chair, graisse, lait, laine. De plus, et surtout les températures très-basses influent défavorablement sur la santé.

Cependant, cette influence n'est pas également forte sur tous les animaux de la ferme. Les sujets adultes peuvent, même sans inconvénient pour leur santé, endurer un froid modéré et cela surtout pour les moutons. Mais les jeunes animaux de toute espèce sont plus sensibles et pour eux la température intérieure doit être plus élevée que pour les premiers. En général, une vache laitière demande une température plus élevée que les bœufs de travail ; mais moins haute que pour les bœufs à l'engrais. Les chevaux sont moins sensibles au froid que les vaches. Mais ce sont les moutons qui peuvent sans souffrir endurer les températures les plus basses. Quant aux porcs, ils ne sont pas plus sensibles que les moutons pourvu que leurs logements soient bien secs.

Autrefois, nos bestiaux étaient plus rustiques qu'à présent. On nous raconte même qu'avant ces dernières années, les cultivateurs avaient généralement pour habitude de conduire leurs animaux à des abreuvoirs situés en plein air, et cela par des froids très-intenses et des tempêtes très-fortes. Cette coutume est passée de mode. Aujourd'hui, on abreuve le bétail dans les bâtiments.

Ce changement est-il bon ou mauvais ? Nous pouvons répondre en toute certitude que la production y a gagné, mais la rusticité y a perdu. Nos animaux sont plus sensibles aux

froids, mais en échange de la rusticité perdue, nous avons une augmentation dans la formation des produits ordinaires du bétail.

Encore aujourd'hui, bon nombre de cultivateurs prétendent que les bêtes-à-laine hivernées au froid, donnent un produit plus abondant et de meilleure qualité.

Nous n'avons aucune difficulté à croire qu'en effet la laine de moutons tenus au froid soit de meilleure qualité; mais nous ne pouvons en dire autant de la quantité, et nous nous appuyons pour cela sur les principes les mieux établis de la physiologie animale.

La nourriture, prise par un animal a deux actions, l'une a pour but de leur procurer la chaleur vitale nécessaire, l'autre donne l'accroissement du corps, ou les produits ordinaires de l'espèce, graisse, viande, lait, laine. Chacune de ces deux actions n'ont lieu qu'aux dépens d'une certaine proportion des aliments. Si la déperdition de chaleur est considérable, il faudra la remplacer, alors la quantité de nourriture prise par cet objet sera plus forte et celle qui restera pour la production en sera diminuée d'autant.

D'un autre côté, nous admettons tous que la laine, comme les autres produits, ne se forme que par les aliments que l'animal absorbe.

De tout cela, nous sommes forcé de conclure qu'un mouton entretenu dans un local froid donnera une laine moins abondante que celui qui vit dans une atmosphère plus chaude.

D'ailleurs, des expériences concluantes sont venues corroborer ces données de la science; nous empruntons à M. L. Moll la relation suivante d'une expérience faite par Kuers.

« Trois lots, chacun de cinq moutons de même race, de même âge et de même poids, furent placés, le premier dans un parc en plein air; le second sous un hangar; le troisième dans une bergerie ouverte d'un côté. Tous reçurent des navets et du foin à discrétion. Après un certain laps de temps, on les pesa. Le No. 1 avait perdu 12 livres (6 kilog.), le No. 2 en avait gagné 4 (2 kilog.), et le No. 3, 43 (21.5 kilog.). »

Toutes les races ne sont pas également sensibles au froid. En général, nos races indigènes souffrent moins des intempéries que les races importées pour l'amélioration. Ainsi, très-souvent, les chevaux importés sont atteints sous notre climat de différentes maladies des membres, tandis que les chevaux indigènes n'en souffrent aucune atteinte. Il en est de même pour les races Durhams, Herefords et autres que l'on importe pour l'amélioration de nos races bovines, pour les Leicesters, South-downs, Mérinos employés au perfectionnement de nos bêtes ovines; et pour les porcs chinois, Suffolks, grands et petits Yorsires, New-Kents au moyen desquels on améliore notre race porcine indigène.

Ces bestiaux améliorés sont ordinairement très-déliçats et ne peuvent que très-difficilement résister aux traitements souvent peu soignés dont ils sont l'objet.

Certaines maladies, une diminution notable dans la taille en sont presque toujours le résultat. Les moutons importés, par exemple, et particulièrement les Leicesters sont très-souvent atteints de la *morve* pendant les hivers rigoureux et humides et cette maladie attaque même leurs descendants, les produits de leur croisement avec la race indigène.

Tous les bestiaux importés ne sont cependant pas également sensibles aux intempéries de nos hivers, quelques-uns mêmes sont très-rustiques. Les Ayrshires, par exemple, ne souffrent pas beaucoup plus que les vaches canadiennes; il en est de même pour les bêtes-à-laine des races Cotswolds, Cheviots, etc.

Il nous semble, d'après cela, que l'améliorateur devrait faire un bon choix des races qu'il veut employer au perfectionnement de son bétail, ne pas introduire chez lui des animaux

trop délicats ou bien s'il trouve que ces races très-déliçates sont plus productives, et qu'il veuille absolument en importer, qu'il leur donne les soins convenables, qu'il les traite de la même manière qu'ils le sont dans leur pays de provenance, c'est le moins qu'on puisse demander.

Ces conditions doivent être remplies vis-à-vis de toutes les races domestiques, mais particulièrement pour les races les plus déliçates. Quant aux sujets importés pour l'amélioration des races de travail, il n'y a qu'une règle à suivre, choisir des races rustiques et mettre de côté toutes les races déliçates, lors même qu'elles rachèteraient ce défaut par des qualités brillantes et nombreuses. Car, dans ce cas-ci, il est complètement impossible à l'améliorateur de leur donner artificiellement ce que leur pays de provenance leur procurait naturellement. Ces animaux devront sortir par tous les temps, par toutes les températures et s'ils n'appartiennent pas à une race rustique, ils en souffriront beaucoup. C'est ici le moment de dire que la bonne tenue des chevaux exige que l'écurie ne soit pas trop chaude en hiver; car entre la température basse de l'air et la température élevée de l'intérieur, la transition est trop brusque et il en résulte très-souvent de graves accidents.

La température la plus convenable pour nos animaux domestiques, est, comme nous avons pu le voir, très-variable, cependant nous pouvons fixer la température la plus basse à 53 degrés Fahrenheit environ, et la plus haute à 64. Dans une atmosphère dont la température est plus basse que 53 degrés et plus que 64, les bestiaux ne sont plus à l'aise, ils souffrent même et leur production diminue. Cependant les vaches laitières et plus encore les bestiaux à l'engrais se trouvent très-bien d'une température plus haute et humide, tandis que les autres animaux y souffriraient.

En été, la température est souvent trop élevée. Qui n'a constaté une forte diminution de lait chez les vaches pendant les grandes chaleurs de l'été? Qui n'a remarqué, pendant les ardeurs du soleil, les bêtes-à-laine haletantes, se reposant péniblement le long des clôtures. Si, par bonheur, il se trouve quelques arbres dans les pâturages, leur ombre est avidement mis à profit par les animaux harassés.

Dans les contrées chaudes avancées dans l'art agricole, on obvie à l'inconvénient des températures trop élevées par un système d'entretien auquel on a donné le nom de *stabulation complète*. Dans ce système, les animaux sont tenus dans les logements pendant toute l'année et on ne leur permet de sortir que pour aller à l'abreuvoir et prendre un exercice nécessaire à l'entretien de leur santé.

Les bâtiments sont construits de manière à bien préserver les bestiaux pendant l'hiver contre les intempéries, et pendant l'été contre les fortes chaleurs. Ils ne permettent pas à la température de trop s'abaisser pendant la saison rigoureuse, ni de trop s'élever pendant celle des chaleurs. Ce sont des constructions à plafond élevé, bien éclairées, bien ventilées, et qui malgré tous ces avantages ne sont pas beaucoup plus dispendieuses que nos constructions actuelles.

Les avantages que l'on retire de ce système sont une forte augmentation dans les produits de toute espèce, graisse, viande, lait, fumier. Les inconvénients sont l'augmentation du personnel et des dépenses que nécessitent les soins du bétail. Mais somme toute, si l'on compare la stabulation complète au système actuel, la première, donne un profit net plus élevé que le second.

On nous a quelquefois fait cette objection que les étés sont, en Canada, trop chauds pour permettre la stabulation complète; en réponse, nous nous contenterons de faire remarquer que ce sont les contrées chaudes surtout qui suivent ce sys-

Cependant, malgré ces avantages nous ne recommandons pas la stabulation parce que pour cela il nous faudrait une culture en rapport avec les besoins qu'elle entraîne, et nous n'y sommes pas encore préparés.

REVUE DE LA SEMAINE

A l'égard de ceux qui, étant de bonne foi, émettent ou soutiennent des doctrines erronées, il est incontestable qu'on ne saurait user de trop de ménagements et de bienveillance. Ceux-là ne sont pas des ennemis qui haïssent la vérité; ce sont, au contraire, des frères qui l'aiment et la cherchent. On doit par conséquent leur épargner, si l'on entreprend de faire briller la lumière à leurs yeux, tout ce qui sent l'amertume et mettre une extrême condescendance à subvenir à leur infirmité passagère. Mais bien différente est la conduite à tenir envers ceux qui se trompent et trompent sciemment, qui combattent la vérité la connaissant et ne cherchent, pour contenter leur orgueil, qu'à faire des victimes.

Quant à ces derniers, il faut souvent user de la verge et les démasquer sans miséricorde. Aussi le savant P. Rumière, jésuite, que Pie IX vient d'honorer d'un bref très-flatteur en récompense de son zèle à défendre la vérité, n'hésite-t-il pas à dire à propos de la bienveillance qui doit régner dans les discussions: "Je ne voudrais pas qu'on se méprit sur ma pensée; au risque de me répéter, je dois dire que la bienveillance n'est une vertu qu'autant qu'elle ne tombe pas dans l'excès. Je ne veux pas m'associer à ceux qui ne savent aimer la douceur qu'au détriment de la force, et qui, abusant d'un mot de saint François de Sales, se persuadent que la sévérité et une sainte indignation ne peuvent jamais être utiles pour la défense de la vérité..... Ainsi donc, dans les controverses avec les ennemis de la vérité, je ne voudrais pas exclure une certaine véhémence qui est souvent la meilleure charité que nous puissions pratiquer envers eux, et surtout envers leurs victimes."

Mgr. l'Evêque d'Annecy, écrivant en 1852 à M. l'abbé Mermillod, aujourd'hui Evêque de Genève, sur la polémique religieuse, à l'occasion d'une *Revue catholique* que cet ecclésiastique se proposait de rédiger, professe absolument la même doctrine. Voici un extrait de la lettre du vénérable prélat: "Pour que les fidèles, si faciles à séduire, ne soient pas scandalisés de notre silence, vous pourrez quelquefois, en passant, donner aux ennemis de la vérité quelques coups de férule, comme vous savez le faire. Avec ceux sur qui la raison semble avoir perdu son empire, il est bien permis d'essayer de ce moyen."

Nous pourrions multiplier les citations dans le même sens, mais hâtons-nous d'en arriver à ce que dit l'Esprit-Saint lui-même du mode d'après lequel la correction doit être infligée à ces ennemis de la vérité sur qui la raison semble avoir perdu son empire. *Flagellum equo, et cumus asino et virga in dorso imprudentium*, dit-il au livre des Proverbes; le fouet est pour le cheval, le mors pour l'âne, et la verge pour le dos de l'insensé. Retenons bien ces paroles: *la verge est pour le dos de l'insensé*, c'est-à-dire de celui qui outrage la vérité d'une manière coupable; de douceurs, de caresses, il n'en est pas du tout question. Immédiatement après, le Saint-Esprit ajoute: *Ne respondeas stulto juxta stultitiam suam, ne efficiaris ei similis. Responde stulto juxta stultitiam suam, ne sibi sapiens esse videatur*: ne répondez pas au fou selon sa folie, de peur que vous ne lui deveniez semblable; répondez au fou selon sa folie, de peur qu'il ne s'imagine être sage. Que signifient ces paroles qui semblent un peu contradictoires tout d'abord? Le voici, d'après les commentaires les plus autorisés: Lorsque vous aurez à répondre à l'insensé, ne vous abaissez point jusqu'à son

niveau, en disant comme lui des choses sottes; mais que vos réponses soient telles qu'elles fassent ressortir toute sa folie; répondez en termes tels qu'il se voie déraisonnable, insensé dans toute la mesure où il l'est: *juxta stultitiam suam*. On vaudra bien avouer qu'il n'y a pas d'autre moyen de mettre en pratique ce qui est ici recommandé que d'appeler les choses par leurs noms, dans la langue dont on se sert. Les noms, répondant à ce qui existe, n'ont en eux-mêmes rien qui puisse déplaire; si l'on croit devoir s'indigner, qu'on s'indigne contre les choses dont ils révèlent ou constatent l'existence; cela seul est raisonnable.

Le plus souvent, ceux qui se récrient contre un mot, contre une expression, qui a le mérite d'avoir un sens riche et d'aller très-bien à la pensée qu'on veut rendre, le font très-à la légère; ils qualifient de bas, de grossier, de vil ce qui figure dans le dictionnaire sans aucune note avilissante. Affaire de pur caprice! On peut justifier l'emploi d'à peu près tous les mots que ne veulent pas entendre certaines oreilles délicates de la même manière que M. Ls. Veuillot a justifié l'usage qu'il a fait, dans une pièce de ses *Controverses*, des mots *charogne* et *gueuse*, appliqués à la ville de Paris. "Je ne suis pas allé, dit-il, prendre un mot à l'étable pour le faire monter sur le Parnasse; il y était de par Montaigne, Régulier, Molière.... Mais c'est moi! Véritablement, si je n'avais pas ma suffisance de bon sens littéraire et chrétien, l'on m'en ferait accroire avec ces débauches de partialité. J'ai donc dit et je dis *charogne*. Mais la suite contient un autre mot, l'équivalent, dans le style de la pièce, d'un mot plus dur, non moins mérité: *gueuse*. Celui-là, je ne l'ai pas pris dans les classiques; il vient de plus haut. En cinquante endroits de l'Écriture, Babylone, la ville de la confusion et du péché, est appelée *Meretrix* (prostituée). Ainsi parlent Jérémie, Baruch, Ezéchiel, saint Jean. Ainsi, jeunes gens, qui voudriez vivre en paix dans ce monde zarafard, évitez de lire l'Écriture, et gardez-vous aussi de parler français."

Puisque nous en sommes sur les mots qui blessent certaines oreilles ayant la prétention d'être délicates, rappelons-leur encore qu'elles ont trouvé dures, exagérées, insupportables même les critiques qu'on a faites des écrits de Mgr. Maret, de Mgr. Dupanloup, du P. Gratry contre l'infailibilité personnelle du Pape. Et cependant, Dom Guéranger, ayant publié une très-solide réfutation de ces écrits fameux, vient de recevoir un bref de Pie IX, où les trois coryphées du libéralisme moderne sont qualifiés bien plus sévèrement qu'ils ne l'ont jamais été jusqu'ici. Pie IX, en effet, n'hésite pas à dire "qu'ils se montrent complètement imbus de principes corrompus, qu'ils y adhèrent avec une telle opiniâtreté qu'ils ne savent pas soumettre avec docilité leur intelligence au jugement du Saint-Siège; qu'ils se regardent comme seuls sages; qu'ils ne rougissent pas de donner le nom de parti ultramontain à toute la famille catholique qui pense autrement qu'eux; que leur folie monte à un tel excès qu'ils veulent refaire la constitution de l'Église; qu'ils mettent en avant avec audace, comme libres, des doctrines maintes fois réprouvées; qu'ils ressassent avec impudence des calomnies contre les Pontifes romains, des sophismes de tout genre; qu'ils le réduisent en fin à déplorer dans leur conduite une déraison égale à leur audace." Plusieurs ont coutume de dire: Ne soyons pas plus catholiques que le Pape; nous leur riposterons: ne nous demandez pas d'être plus modérés dans les formes que ne l'est le Pape lui-même.

Outre les textes que nous avons cités, en veut-on encore d'autres en faveur de la doctrine que nous défendons? Ouvrons saint Paul; parlant, dans son épître à Tite, des Crétois dont plusieurs étaient desobéissants, vains diseurs, il s'ex-

prime en ces termes : " Quelqu'un a dit d'eux qu'ils sont toujours menteurs; méchantes bêtes, ventres paresseux. C'est vrai. C'est pourquoi reprenez-les *durament*, *inerepti illos dure*, afin qu'ils se conservent purs dans la foi, *ut sani sint in fide*. Ainsi donc, comme on le voit clairement par ces paroles du grand apôtre, on peut user d'expressions dures non seulement à l'égard de ceux qui sont ennemis de la vérité, mais encore de ces hommes, qui, mal disposés et mal influencés, pourraient bientôt le devenir, s'ils n'étaient sérieusement repris. Pie IX s'est conformé à ces recommandations dans le bref que nous venons de citer :

Disons enfin que Jésus-Christ lui-même nous prêche d'exemple en cette matière comme dans toutes les autres. Voyons et réfléchissons : il a traité le publicain avec bonté ; il a porté la condescendance jusqu'à converser avec la Samaritaine ; il a usé d'une miséricordieuse indulgence envers Marie-Magdeleine et la femme adultère ; il a pardonné au larron sans lui adresser au seul mot de reproche ; il a offert son amitié au traître, au sacrilège, au déicide Judas au moment même où ce perfide le livrait à ses ennemis ; il a prié pour ses bourreaux et imploré pour eux la miséricorde de son Père ; mais il a traité avec une inflexible rigueur les Pharisiens, contempteurs et persécuteurs de la vérité. Pour eux, cet agneau si doux n'a eu que des malédictions et des anathèmes. Le ciel et la terre passeront, nous dit-il, mais il ne se perdra pas un seul iota de la vérité à laquelle je suis venu rendre témoignage. N'est-on pas cent fois justifiable de traiter sévèrement les ennemis de la vérité, de leur donner de la verge sur le dos quand on songe que Dieu a voulu que le Verbe fait chair souffrit pour elle les soufflets, les crachats, la mort même ; quand on voit l'Eglise, fidèle aux divins enseignements qu'elle a reçus, ne pas hésiter, pour la conserver, à retrancher parfois de son sein des peuples, des nations entières ? Ah ! le mot dur ! le mot sévère ! qu'est-il donc comparé à l'anathème ? Et si on le redoute tant, pourquoi se met-on dans le cas de le mériter ? Il n'est d'ailleurs que l'effet d'un acte de charité, car qui aime bien châtie bien, dit le proverbe, et ce proverbe est vrai.

Mais les modérantistes n'entendent pas toutes ces raisons : ils aiment le nuageux, l'indécis, le vague dans la langue, comme les zigzags dans la conduite ; trompés qu'ils sont par l'ennemi, ils ne veulent qu'un simulacre de combat contre l'erreur. Qu'ils se défient ; une terrible expérience finira peut-être par leur apprendre que rien ne remédie moins au mal que les demi-mesures. Alors, il ne sera plus temps de crier : *Ergo erravimus*, nous nous sommes donc trompés ! Puissent-ils, à la faveur de la lumière qui brille aujourd'hui, s'exempter de vains et inutiles regrets !

Un ordre du département de la milice vient d'appeler les volontaires sous les armes. On a rendu raison de cet ordre en disant qu'on craignait une incursion féniennne. Quoiqu'il en soit, nos volontaires se sont généralement exécutés de bonne grâce. Ceux de Ste. Anne et de Kamouraska, en particulier, ont fait preuve de la meilleure volonté possible : pas un seul n'a fait défaut, nous dit-on.

Deux délégués du gouvernement provisoire du Nord-Ouest sont arrivés à Ottawa la semaine dernière. A la grande surprise de tout le monde, on vient d'apprendre qu'ils ont été arrêtés comme coupables dans l'affaire d'un nommé Scott que le président Riel a fait exécuter. Il est bien à craindre que cette mesure ne réduise à néant les heureux résultats qu'avait obtenus Mgr. Taché dans son travail de conciliation et de paix. Grâce au zèle et à l'influence du vénérable prélat, l'ordre était presque rétabli, Riel avait remis les prisonniers en liberté, et voilà qu'aujourd'hui tout se revêt des couleurs les plus sombres.

Un incendie a éclaté vendredi dernier dans la bibliothèque

du Parlement à Ottawa ; on a pu le maîtriser presque immédiatement.

L'Eglise de Toronto est érigée en métropole ; Mgr. Lynch en sera le premier archevêque.

Mgr. l'Archevêque de Québec doit passer quelques jours à Vichy pour refaire sa santé. Il en partira vers la fin du présent mois et sera de retour parmi nous vers le 10 mai.

Nous lisons dans le *Nouveau-Monde* :

" L'excellente *Gazette des Campagnes* vient d'entrer dans sa neuvième année d'existence. En dépit des attaques qui n'ont cessé d'être dirigées contre elle, cette courageuse publication continue son œuvre avec un redoublement d'énergie. La *Gazette* est le plus ancien journal agricole du pays, et elle a rendu d'importants services aux bons principes religieux, politiques et économiques.

" Nous lui souhaitons de nouveaux succès. "

Nous lisons dans la *Gazette de Soré* :

" La *Gazette des Campagnes* vient d'entrer dans sa 9^e année d'existence. Nous souhaitons succès à notre habile confrère. "

Nous prions ces deux bienveillants confrères de vouloir bien agréer nos meilleurs remerciements en retour de leurs bons souhaits.

Réponses à des questions posées par le " Journal d'agriculture "

Le club agricole de St. Dominique, dans une assemblée composée d'une trentaine de ses membres, donne les réponses suivantes aux questions du *Journal d'Agriculture*, du 9 mars 1870 :

10. Décidé unanimement qu'il valait mieux tenir constamment les vaches à l'étable sans les laisser sortir durant l'hiver pour les faire boire ; et leur donner de l'eau fraîche dans les rûges. La stabulation continue n'est nullement nuisible aux bêtes à cornes.

Il arrive souvent qu'en mettant les vaches dehors durant la journée, elles perdent l'appétit, à cause du changement de température auquel on les assujettit, en les déplaçant ainsi, et à raison quelquefois, de l'ardeur des rayons du soleil.

Ceux qui veulent qu'on mette les bêtes à cornes dehors, disent que cela leur fait du bien, parce qu'elles prennent l'air pur du dehors. On répond qu'avec de bonnes étables, on obtient le même résultat. Avec des étables bien éclairées, bien aérées, et munies de ventilateurs, l'air se renouvelle à chaque instant, et les animaux se trouvent dans un milieu toujours favorable à leur santé. De plus, ils ne sont pas exposés aux changements de température, qui leur sont nuisibles ; car, il est très facile de renouveler l'air d'une étable, tout en conservant continuellement, ou à peu près, la même température. Les vaches jouissent avec le système de la stabulation continue de tous les avantages qu'elles peuvent retirer de leur sortie de l'étable, sans en ressentir les inconvénients. Il est aussi plus facile de répartir la nourriture également.

Quand les vaches sont dehors et qu'on les y soignent, elles gaspillent presque toujours du fourrage. C'est donc en quelque façon, une économie, de les laisser dans leur étable. Il faut aussi remarquer que les vaches qui sortent, sont plus exposées aux accidents que celles qui ne sortent point. Au printemps, les premières fois qu'on les fait sortir, on choisit une journée dont le temps est couvert, afin que les rayons du soleil ne leur nuisent pas. Remarquons qu'avec le système de la stabulation

continuelle, il est excessivement important d'avoir des étables bien construites, éclairées, et ventilées.

20. Il est très avantageux de cultiver les plantes fourragères, telles que betteraves, navets, mais surtout les carottes, sur une grande échelle; sans cette culture il est impossible de former un beau troupeau ni de le maintenir dans de bonnes conditions.

30. Consommer le foin sur la ferme est en règle générale avantageux pour le cultivateur; cependant, quant aux bêtes à cornes, un ou deux repas par jour en foin et le reste avec de la paille et une ration de carottes, serait préférable à une nourriture toute composée de foin.

Un des membres du club, M. Christophe Houle, a fait l'expérience suivante: L'année dernière, une vache vélée au commencement de février, nourrie à la paille avec une ration de grain moulu, une fois par jour, lui donnait deux pots de lait par jour; cette année, la même vache, vélée à la même époque, et nourrie comme suit: un repas de foin, deux de paille et deux rations de carottes, a donné et donne encore sept pots de lait par jour; ce Monsieur considère ses peines bien payées. Cet exemple a été corroboré par plusieurs autres cultivateurs qui ont fait des expériences à peu près semblables.

40. D'après l'expérience de plusieurs membres du club, on s'est accordé à dire qu'il valait mieux, dans tous les cas, soit pour élever le veau, soit pour l'engraisser, ne pas le laisser têter du tout—le veau engraisse aussi bien et il est plus facile d'ajouter quelque chose de substantiel à son lait, tel qu'un œuf ou de la farine d'orge et d'avoine mêlée, etc. Quant aux génisses destinées à faire des vaches laitières, il est important de leur donner une nourriture forte sans être trop substantielle—si la génisse est nourrie d'une manière trop riche, ses intestins ne prendront pas assez d'extension, et lorsqu'elle aura atteint l'âge de donner du lait, elle ne pourra consommer qu'un petit volume de matière nutritive, qui ne sera que suffisant pour lui donner l'entretien d'embonpoint, tandis que si elle a été accoutumée de bonne heure à prendre une nourriture plus volumineuse en proportion de sa qualité nutritive, ses intestins prendront plus d'extension, et par là, seront mieux disposés à digérer une plus grande quantité de nourriture, ce qui donnerait un excédant plus considérable dont la génisse devenue vache à lait pourra disposer pour le lait. La race Ayrshire élevée en Écosse, au baquet, à la farine d'avoine, est réputée une très-bonne race, sinon la meilleure pour le lait, tandis que la race Durham, plus particulièrement destinée à la boucherie, est élevée avec une nourriture plus riche et plus substantielle et a peu de disposition pour le lait.

50. La race Devon n'est pas recommandable, en général, pour le lait; cependant, avec du soin, on peut obtenir de bons sujets. M. Sarrasin, par exemple, est parvenu à avoir un assez bon troupeau de Devon. Les Durham sont profitables pour l'éleveur qui a pour but de produire de la viande de boucherie, et qui aurait à sa disposition un terrain riche en herbe, plantes fourragères, etc.

Les croisements de sa race avec la canadienne, ou entre elles, peuvent produire de bons résultats.

Ici à St. Dominique, M. Sarrasin a croisé un taureau Ayrshire avec quelques bonnes vaches choisies dans les races Devon et Canadienne, et il a réussi à se former un magnifique troupeau de bonnes vaches laitières formant un type particulier et uniforme pour la couleur, la forme et la qualité lactifère; M. Antoine Casavant, de son côté, a croisé les races Canadienne et Durham et le produit de ce croisement avec la race Ayrshire, au moyen de reproducteurs importés par M. Perault. Il en est maintenant au troisième reproducteur et il espère former une race d'un type tout particulier et à part, avec une disposition marquée pour le lait. Ce Monsieur s'est servi

avec avantage de la théorie de Guenon dans son traité des vaches laitières, pour distinguer dans les jeunes élèves, les dispositions qu'ils doivent posséder plus tard, pour le lait. Il s'est bien trouvé de la méthode de Guenon, et la recommande fortement à l'attention de tous les éleveurs en général.

ANT. CASAVANT, Président,
T. LAPALME, Secrétaire,

St. Dominique, 13 mars 1870.—*Courrier de Beauharnois.*

Sur l'opportunité des labours multipliés

Il est admis par la presque totalité des cultivateurs que la préparation des terres exige un nombre déterminé de labours. Ainsi on dit: terres à trois, à quatre labours, pour signifier que la jachère de ces terres doit être labourée trois ou quatre fois. Ces principes, transmis par la tradition, ne sont rien moins que rationnels, et la pratique intelligente doit en faire bon marché. En effet, quel est le but des labours préparatoires? L'ameublissement et l'aération du sol et la destruction des mauvaises herbes. Donc le nombre des labours doit être subordonné à la compacité du sol et à la plus ou moins grande abondance des herbes adventives.

L'influence du premier labour est souveraine sur les labours subséquents: S'il est donné alors que la terre est trop humide, elle fait mortier; à la surface se forme une croûte qui durcit au soleil et s'oppose à l'aération; dans ce cas, il faut autant que possible procéder à un second labour pour détruire les mauvais effets du premier. Si, au contraire, la terre est trop dure, elle se lève en moites, se dessèche jusqu'au sous-sol et ne profite rien de l'action atmosphérique; ici encore on doit se hâter de donner un second labour.

Mais il arrive souvent—et les cultivateurs avisés en profitent—que la terre n'est ni trop humide ni trop sèche, et que, surtout dans les terres légères, elle tombe immédiatement meuble sous le versoir; souvent aussi cette terre est nette de mauvaises herbes; on se demande alors le pourquoi des deux labours. Ils sont tout au moins inutiles et augmentent mal à propos les frais de main-d'œuvre.

Il est des cas où la fréquence des labours d'été est particulièrement nuisible: c'est lorsque la fumure a été enfouie par le labour de *sombre*, au mois de mai. Le second labour, qui s'effectue dans le courant de juin, ramène le fumier à la surface du sol; où il reste jusqu'à la fin de juillet; cette longue exposition à l'air et au soleil, pendant les plus grandes chaleurs, dessèche l'engrais, lui fait perdre par l'évaporation ses principes volatiles et le rend à peu près inerte.

Mais il faut dire que les cultivateurs intelligents ne procèdent pas de cette manière; quand ils ont affaire à une terre exempte de mauvaises herbes et suffisamment ameublie par un premier labour donné à propos, ils se gardent bien de labourer durant l'été, surtout s'il s'agit d'une terre fumée; mais chaque fois qu'après une pluie d'orage il se forme une croûte à la surface du sol, ils se hâtent de donner un hersage énergique, afin de tenir la couche arable accessible à l'action des agents atmosphériques, qui jouent un si grand rôle dans la préparation des jachères; cette opération a encore pour effet de s'opposer à l'influence d'une humidité récente. Il n'est pas besoin de dire que cette pratique est suivie des meilleurs résultats.

Quand donc la pratique raisonnée, remplacera-t-elle la routine dans la direction des travaux de la campagne? Quand verra-t-on le cultivateur, fort de la connaissance des principes de son art, ne rien donner au hasard et agir selon les prescriptions de la science?

L'avenir le dira, mais l'enseignement agricole à qui il appartient d'en hâter le moment, est bien lent à s'organiser dans nos

campagnes; ceux qui ont mission de le favoriser sont, pour des causes étrangères à l'agriculture, souvent trop prompts à en ralentir les résultats. — *L'agronome.*

Travaux du mois d'avril (Suite.)

Chevaux. — L'accroissement des travaux dans la seconde quinzaine de ce mois rend nécessaire l'augmentation de la nourriture des animaux de traits. Le foin seul et les racines ne suffisent pas, il faut y ajouter de bonnes rations de grains. L'économie que l'on fait sur la nourriture des bestiaux est réellement une perte quand elle porte sur la quantité qui leur est strictement nécessaire. Quelques chiffres vont le faire comprendre.

Tout animal exige pour vivre une certaine quantité de nourriture, qu'on appelle la *ration d'entretien*. Elle est de trois livres de foin ou son équivalent par chaque 100 livres du poids vivant de l'animal. Si cet animal pèse vivant 800 livres, il lui faudra donc pour s'entretenir 24 livres de foin. Réduit à cette simple ration, il ne maigrit pas, mais ne peut donner aucun produit: une vache ne peut donner du lait, ni un cheval du travail, et, si l'on voulait le forcer à donner un produit quelconque, il maigrit rapidement.

Maintenant si on augmente un peu la ration, on pourra demander à la vache un peu de lait et au cheval un peu de travail, produits qui cependant ne pourront pas payer les frais d'entretien, ces frais seront payés et on obtiendra même un certain bénéfice en sus.

Les chevaux doivent être l'objet de soins attentifs en tout temps, mais surtout à cette époque; car on est près de commencer les grands travaux et les changements qu'on fait dans le régime les prédisposent naturellement aux maladies. Les écuries ne doivent pas être tenues trop chaudes, afin que le froid ne saisisse pas les chevaux en sortant.

S'ils sont en sueur, en rentrant à l'écurie, on les bouchonnera soigneusement. Les étrillages ne doivent pas être négligés. On fera attention aux premiers symptômes d'indispositions, tels que manque d'appétit, de vivacité, tendance à rester plus longtemps couchés qu'à l'ordinaire, etc., et on y portera remède. En introduisant dans son exploitation ces soins sages, le cultivateur évitera des accidents et des pertes très-graves.

Bœufs de trait. — Pour ces animaux c'est aussi le moment d'améliorer la nourriture. On ne doit plus penser à la paille; les racines ne sont pas aussi nourrissantes qu'à l'automne. On devra donc former leur ration en grande partie de foin.

Il faudra que ces animaux soient soigneusement étrillés.

J. D. S.

(A continuer)

Petite chronique

Nous avons eu de fort belles journées la semaine dernière. La neige a considérablement diminué. Les champs sont à moitié découverts. Si les vents de nord-est étaient moins fréquents, dans huit jours la terre pourrait se préparer pour les semailles.

Malheureusement nous sommes à une époque où nous éprouvons annuellement des retards considérables. La température passe sans cesse du froid au chaud et du chaud au froid, et l'atmosphère se charge de vapeurs.

D'après les nouvelles que nous recevons des Cantons de l'Est, la récolte du sucre permet d'être bonne. Ici cette récolte sera bien inférieure à celles des années dernières si nous en jugeons par le résultat des premières semaines, jusqu'à présent la température ne s'est pas montrée favorable. La transition de l'hiver au printemps a été trop subite au commencement du mois: le bois a dégelé trop promptement.

Les voitures d'été commencent à succéder à celles d'hiver, mais les chemins sont peu convenables pour les promenades d'agrément.

Le fleuve est maintenant presque libre de glace. En plusieurs localités la navigation est commencée. Plusieurs goélettes sont arrivées ces jours derniers à Québec, venant des paroisses d'en bas. Les goélettes des pilotes sont descendues à la rencontre des

navires depuis plusieurs jours. La *Canadienne*, commandant Lavoie, a dû partir pour sa croisière dans le Golfe mardi de cette semaine. Enfin on s'attend de jour en jour que la navigation va commencer entre Québec et Montréal. Il y a quinze jours il ne restait plus qu'une partie de la glace du lac St. Pierre.

Le premier vaisseau d'outre-mer est entré dans le port Québec le 15 avril. Une couple d'autres ont été vus, aux Trois-Pistoles.

L'*Austrian* a dû laisser Liverpool pour Québec le 15 du courant. Il sera par conséquent le premier steamer de la malle qui nous arrivera ce printemps.

Nous apprenons par un correspondant du *Chronicle* que la navigation est ouverte au Bassin de Gaspé.

On nous écrit de Rimouski, à la date du 17 avril:

« Le temps est certainement superbe aujourd'hui et l'on voit disparaître la neige à vue d'œil; nul doute que si ça continue nous verrons la terre entièrement prête pour le labour dans peu de jours. Nous prendrons les voitures d'été dès demain. »

RECETTES

Remèdes contre les foulures et les meurtrissures (égrasures).

Lorsque la peau n'est pas brisée on emploie le moyen suivant. Mélangez ensemble une chopine de savon mou, une poignée de sel, et une cuillerée à soupe de salpêtre, ces deux dernières substances réduites en poudre, et appliquez le mélange sur la partie malade au moyen d'un bandage.

Pour les coupures

Appliquez sur la blessure, un bandage recouvert de sucre brun jusqu'à ce qu'elle cesse de saigner, puis amenez la guérison au moyen d'un onguent convenable dans lequel vous avez fait fondre du sucre. Ce moyen ôte la douleur bien mieux que l'onguent employé seul. Un onguent très-recommandable serait la composition suivante: 1½ once d'huile d'olive, 2 onces de diachylon blanc et 2 onces de cire d'abeilles fondus ensemble.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

V

Pourquoi Rodolphe Mortagne faisait bonne mine au fils de l'avocat

(Suite.)

— Elle n'est pas peu de chose, je vous assure, dit-il. Mme le Moidrey la porte dans son cœur. En ce moment, elle est allée passer quelques jours chez la famille de Beauchamp. Oh! mon père est un malin, vous pouvez en être certain, et il n'ignore rien de ce qui concerne Mlle Emma Keradenc.

— Mlle Emma! c'est d'Emma que vous voulez parler?

Landri se mit à siffler un air de chasse.

— Vous la connaissez? dit-il enfin.

— Je l'ai rencontrée chez Mme de Beauchamp, répondit froidement Mortagne.

— Eh bien, n'avais-je pas raison de dire que c'est une beauté.

— Elle est parfaite.

— Peut-être! Mais elle n'est pas dans mon style, répliqua Landri, en faisant la moue. Je préfère les brunes aux prunelles de fen, comme Mlle Delagrave. En voilà une que je porte dans mon cœur!

— Vous!

— Ce mot fut dit avec un tel accent de surprise que le fils de l'avocat s'en trouva blessé.

Il frappa du point sur la table et dit d'un air provocateur.

— Et pourquoi pas? Je voudrais bien le savoir. Il est possible que je ne sois pas beau, quoique après tout, c'est une affaire de goût; et je ne suis peut-être pas un gandin accompli, comme vous, par exemple, et d'une naissance très-relevée, mais Henri Delagrave non plus n'était pas d'une haute origine. Son père ne

valait pas mieux que le mien, au contraire. D'ailleurs, je n'aurais pas eu la pensée de faire la cour à mademoiselle Varina, si mon père ne m'y avait pas poussé. Maintenant que je suis lancé, j'irai jusqu'au bout, et si la moitié seulement de ce que m'a promis mon père se réalise, avant douze mois d'ici, Varina sera ma femme.

Le visage de Mortagne n'exprimait plus la surprise. Il était soucieux et rêveur.

— Il s'est passé des choses plus étranges dans la fière famille Rosato ! murmura-t-il à demi-voix, en se parlant à lui-même, plutôt qu'à son compagnon.

Il jeta les yeux sur la pendule et prit un air plus gai.

— Minuit va sonner bientôt ! dit-il ; c'est une heure bien tard pour se mettre en route. Puis-je vous offrir un lit ? quoique.

Landri se li va précipitamment et commença à bantonner son paletot avec une vivacité peu ordinaire.

— Non, certainement non, répondit-il. Mon groom est en bas avec la voiture. J'arriverai dans une heure à la villa Saint-Georges, merci bien ! Ne vous dérangez pas, je saurai bien trouver mou ch. min.

Rodolphe Mortagne frappa sur un timbre et Kalu apparut aussitôt.

Il dit au Javanais quelques paroles, dans sa langue maternelle, que ce dernier reçut avec une soumission tout orientale.

— Kalu vous reconduira, jusque dans la cour, dit Mortagne en se retournant vers Landri qui avait repris son chapeau et ses gants.

Au moment où, suivant l'Indien, il allait passer le seuil de la porte, Rodolphe lui mit la main sur le bras :

— Dans quelques jours, dit-il, vous aurez de mes nouvelles. Ayez soin, toujours, que le navire soit prêt dans la baie, et, si cette petite villageoise est ce que je la crois, nous aurons une fortune royale à partager entre nous. Prenez garde aux marches de l'escalier. Bon soir !

— Bonsoir ! répliqua Landri en descendant dans la cour où l'attendait sa chaise. Ce Mortagne, continua-t-il, à demi-voix, n'est pas un mauvais diable, quoiqu'il soit rude parfois ; mais, c'est tout ce qui l'emporte ! s'il m'avait fallu coucher ici, je n'aurais pas fermé l'œil de la nuit.

Il sauta dans sa voiture. Le groom rendit les rênes à son cheval, et maître et valet s'éloignèrent rapidement de la tour de Mortagne.

Rodolphe qui avait soulevé le rideau de la fenêtre, suivit Landri des yeux, tant qu'il put l'apercevoir.

— Oui, se disait-il, je me servirai de cet imbécile qui remplira ma bourse, et avec l'aide de Pauline Fargeau, je pourrai au monde ce qui l'égale comme un rêve et un fait.

Il s'arrêta tout-à-coup, leva les mains et les posa sur ses tempes.

— Pourquoi donc l'image de cette femme me poursuit-elle ainsi ? Jamais jusqu'à ce jour je n'avais éprouvé une pareille émotion. Et cependant, je n'ai pas osé soupirer à son oreille, même une seule parole d'amour. Je l'aime ! oui, je l'aime ! si je demandais sa main, ou me la refuserait ! Et bien, j'aurai recours à des moyens plus sûrs.

Un bruit léger se fit entendre dans l'appartement, et Mortagne laissa tomber le rideau.

Il se retourna et vit le Javanais Kalu qui se tenait à quelques pas de lui.

Il fit un geste d'impatience, et lui ordonna de se retirer.

— Va, dit-il, va dormir ; j'aurai de la besogne à te donner demain.

Rodolphe traversa ensuite l'appartement, sortit, longea une longue suite de corridors, monta un escalier en spirale, qui conduisait au sommet de la tour de Mortagne, et s'arrêta devant une porte qu'il n'eut que la peine de pousser. Il souleva une draperie, et s'arrêta sur le seuil d'une chambre où brillait une lumière si éclatante, qu'il fut d'abord tout ébloui.

Un cri qui était à la fois un cri de joie et de surprise, accueillit son arrivée.

VI

La panthère noire

L'appartement dans lequel Rodolphe Mortagne venait de pénétrer avait une apparence des plus extraordinaires.

Des lampes d'albâtre magnifiquement travaillées, et placées

aux quatre coins, l'éclairaient d'une lumière en même temps riche et mystérieuse.

Les murailles étaient tendues d'étoffes orientales sur lesquelles étaient brodées de ces scènes comme il s'en passa dans les forêts de Java.

Au centre était une fontaine de marbre blanc, dont les eaux claires et transparentes se jouaient par-dessus des globes de lumière ; et des fleurs rares des tropiques, dont elles étaient artistement entourées, formaient comme un parterre enchanté.

Le plancher était recouvert d'une natte fine et délicate, qui devait être d'un grand prix.

Mais tous ces ornements variés et recherchés s'effaçaient devant la grâce et la beauté de la personne qui occupait cet appartement.

C'était une femme, ou plutôt une jeune fille qui, au moment où Mortagne était entré, était nonchalamment renversée sur des coussins que recouvraient des peaux de léopard.

Son attitude était étrange : on aurait dit celle d'un sphinx. Ses yeux noirs, remplis de cette lumière sombre et sinistre qui brûle dans le cœur de l'opale, étaient grands comme le plus beau des fruits de l'amandier, et étaient relevés aux coins. Cette dernière particularité est commune aux Malais et aux autres nations indiennes.

Son teint était olivâtre ; son visage ovale, et ses traits étaient admirablement beaux.

Ses narines dilatées trahissaient le sang oriental qui coulait dans ses veines ; ses cheveux noirs tombaient en boucles sur ses épaules.

Pour vêtement, elle avait une robe de mousseline indienne, attachée à la ceinture par une torsade tout en or, et bordée d'ornement également en or.

Ses pieds étaient nus, et entourés aux chevilles, de bracelets enrichis de diamants.

Quand elle vit entrer Rodolphe Mortagne, avons-nous dit, elle poussa un cri et bondit sur ses pieds.

Il y avait quelque chose de sauvage et dans la soudaineté de ses mouvements et dans l'expression de ses sentiments.

Elle était gracieuse et terrible en même temps, comme la panthère qui s'élance au-devant de son compagnon, et sur la proie qu'elle va dévorer.

— Voila des semaines, dit-elle dans sa langue natale, que Jaguarita attend celui qui l'a arrachée à la mort, dans l'île de Java, et à qui, en retour, elle a consacré sa vie et son dévouement.

Mortagne répondit avec embarras et avec une froideur qui contrastait singulièrement avec la joie qu'elle avait manifesté à sa vue :

— J'ai eu des affaires, des affaires importantes ; et d'ailleurs, on ne vit pas en France comme à Java ; il y a des devoirs, des usages, des préjugés

La jeune Indienne laissa ses bras tomber inertes le long de son corps, et regarda fixement son visage impassible.

— Les préjugés, les usages de votre pays, dit-elle, j'ignore quels ils sont, et Jaguarita ne s'en est point préoccupée. Dans son pays, la femme ne suit qu'une chose, s'attacher à celui qui a promis de lui tenir lieu de tout sur la terre. Quand après l'avoir sauvée, vous vous apprêtez à quitter Java, Jaguarita vous demanda de l'abandonner sur le sable desert.

(A continuer.)

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

Nous donnons avis que les bulletins des souscriptions au *Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes* par M. l'Abbé TANGUAY, seront reçus au Bureau du sousigné et par nos agents aux conditions du *Prospectus*, c'est-à-dire, à \$2.50 le volume, jusqu'au premier Juin prochain, en conséquence des retards qui ont eu lieu dans la distribution des prospectus.

E. SENÉCAL, Editeur,

Rue St. Vincent, No. 10, Montréal.

PATATES GARNETTE CHILI

A VENDRE 200 minots de Patates Garnette Chili. Cette espèce est garantie pour produire le double des autres sortes. Cette année elles ont autant produit qu'à l'ordinaire, et elles sont aussi garanties pour ne point se gâter.

Aussi quelques minots d'avoine de Norvège.

S'adresser au soussigné à Québec,

21 avril 1870.

LOUIS BILODEAU.

A VOINE DE NORVEGE A VENDRE.— Le soussigné offre en vente 50 minots de cette avoine récoltée à Ste. Anne Pêté dernier, et supérieure à celle achetée aux Etats-Unis.— Prix : le minot, \$5; $\frac{1}{2}$ minot, \$3; $\frac{1}{4}$ de minot, \$2.

7 avril 1870.

FIRMIN H. PROULX,
Editeur de la Gazette des Campagnes,
Ste. Anne de la Pocatière.

APPRENTIS TYPOGRAPHES DEMANDÉS

DEUX jeunes gens désirant apprendre la typographie trouveraient immédiatement de l'emploi à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, en s'adressant à l'Editeur Propriétaire.

A VENDRE A LA FERME-MODELE DE STE. ANNE

DEUX Taureaux, $\frac{3}{4}$ Ayrshire, âgés de deux ans.

Conditions faciles.

S'adresser à

Ste. Anne de la Pocatière, 31 mars 1870.

J. ROY, C. P.

SOCIETE D'AGRICULTURE DE KAMOURASKA

L'ETALON Young Messenger acheté par cette société à l'exposition provinciale de London, Haut-Canada, l'automne dernier, servira dans la saison prochaine aux conditions suivantes, savoir :

Pour les membres de la société, \$4 par saillie.

Pour ceux qui ne le sont pas, mais qui résident dans le comté, \$8.

Pour ceux qui résident en dehors du comté, \$10.

Une remise sera faite à ceux qui amèneront plusieurs juments.

Young Messenger est mi-sang, âgé de cinq ans. Il vient par son père du célèbre *Hamiltonian* et par sa mère de *Warrior* dont les descendants ont acquis une grande réputation.

La société d'agriculture de Kamouraska va rendre un grand service aux éleveurs de chevaux du comté. Ils s'empresseront sans doute de profiter de l'occasion qui leur est offerte à des conditions si faciles. Un bon cheval est toujours un article de grande valeur, soit que le propriétaire le destine à la vente, soit qu'il le garde pour son propre usage. Six piastres ne sont rien lorsqu'il s'agit de quadrupler la valeur d'un poulain.

S'adresser à

AUGUSTE CASGRAIN,

31 mars 1870.

Rivière-Ouelle.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les commissaires nommés pour la construction du chemin de Fer Intercolonial donnent Avis Public qu'ayant annulé les contrats pour les sections Nos. 5, 6 et 7, ils sont prêts à recevoir des soumissions pour de nouveaux contrats pour ces mêmes sections.

La section No. 5 est dans la Province de Québec, et s'étend à partir de l'extrémité est de la section No. 2, quarante milles à l'est de la Rivière du Loup, jusqu'au poteau du soixante-sixième mille, près de Rimouski, formant un parcours d'environ 26 milles.

La section No. 6 est dans la Province du Nouveau Brunswick et s'étend à partir de l'extrémité est de la section No. 3, vis-à-vis Dalhousie, jusqu'au côté ouest du grand Chemin de la Malle, près du poteau du quarante-huitième mille, courant à l'est de la Rivière Jacquet, formant un parcours d'environ 21 milles.

La section No. 7, est dans la Province de la Nouvelle-Ecosse et s'étend à partir de l'extrémité sud de la section No. 4, près de la Rivière Philippe, jusqu'à la station O. (écart auparavant la station Cinquante), au Lac Folly, formant un parcours d'environ 24 milles.

Les contrats pour les susdites sections devront être parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er juillet 1871.

Les Commissaires donnent aussi Avis Public qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour quatre autres sections de la ligne—

La section No. 17 sera dans la Province de Québec et s'étendra de l'extrémité est de la section No. 14, en descendant la vallée Matapédia, jusqu'à la station No. 388, environ un mille en haut de la ligne de division entre les comtes de Rimonski et Bonaventure, formant un parcours d'environ 20 milles.

La section No. 18 sera dans la Province de Québec, et s'étendra à l'extrémité est de la section No. 17, en descendant la vallée Matapédia, jusqu'à la station 380, près de *Clark's Brook*, formant un parcours d'environ 20 milles.

La section No. 19 s'étendra à partir de l'extrémité est de la section No. 18, dans la Province de Québec, en descendant la vallée Matapédia jusqu'à sa sortie, et traversant de là la Rivière Restigouche jusqu'à la Station No. 370 à l'extrémité ouest de la section No. 3, dans la Province du Nouveau-Brunswick, formant un parcours d'environ 9 $\frac{1}{2}$ milles, y compris le pont sur la Rivière Restigouche.

La section No. 20 sera dans la Province du Nouveau-Brunswick, et s'étendra à partir de l'extrémité est de la section No. 10, dans la ville de Newcastle, sur le chemin de l'Isle Chaptin, traversant de là les bras nord-ouest et sud-ouest de la Rivière Miramichi, et terminant à la station No. 320, environ un mille et trois quarts au sud du bras sud-ouest, formant un parcours d'environ six milles, y compris les ponts sur les bras de la Rivière Miramichi.

Les contrats pour les sections Nos. 17, 18, 19 et 20 doivent être parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er juillet 1872.

Les Plans et Profils, avec le Devis et les Stipulations du Contrat pour la section No. 7, seront exhibés au Bureau de l'Ingénieur-en-chef à Ottawa, et aux bureaux des Commissaires à Toronto, Québec, Rimonski, Dalhousie, Newcastle, St Jean, et Halifax, le et après Lundi, le 11e jour d'Avril prochain; pour les sections Nos. 5 et 6 aux mêmes bureaux, le et après Mercredi le 20 Avril prochain; pour les sections Nos. 17, 18, 19 et 20, aux mêmes bureaux, le et après Mardi le 10e jour de Mai prochain.

Des soumissions cachetées pour les sections Nos. 5, 6 et 7, adressées aux Commissaires du Chemin de Fer Intercolonial et marquées: "Soumissions," seront reçues à leur Bureau, à Ottawa, jusqu'à 7 heures, P. M. Samedi le 7e jour de Mai prochain; et pour les sections Nos. 17, 18, 19 et 20, jusqu'à 7 heures, P. M., Mercredi le 25e jour de Mai prochain.

Des cautions pour l'exécution complète du contrat devront signer la Soumission.

A. WALSH,

ED. B. CHANDLER,

C. J. BRYDGES,

A. W. McLELAN,

Commissaires.

Bureau des Commissaires,

Ottawa, 24 mars 1870 — 7 avril 1870.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1869

LE Soussigné donne avis que le vingt-deux du courant il a été nommé Syndic Officiel pour le Comté de Temiscouata, en vertu du dit acte, par le Juge du District de Kamouraska.

J. ELZA POULIOT,

Rivière-du-Loup, 24 mars 1870.